

SAHURS

Le Journal

Hiver 2008 - N°65



Dossier : Nouvelle
Garderie
Espace Ados




IMPRIMERIE GABEL
INDUSTRIE GRAPHIQUE

Pré-presse
BAT en ligne
CTP
Brochage

Devis en ligne
Marketing one to one
Routage

Votre partenaire offset & numérique

Deux technologies pour vous offrir la meilleure solution

Presses Offset www.imprimerie-gabel.fr

Moyens et longs tirages

Pré-presse - BAT en ligne - CTP - Brochage intégré

Courts tirages et mailings

Presses Numériques

Devis en ligne - Marketing one to one - Routage

www.impression-numerique.fr

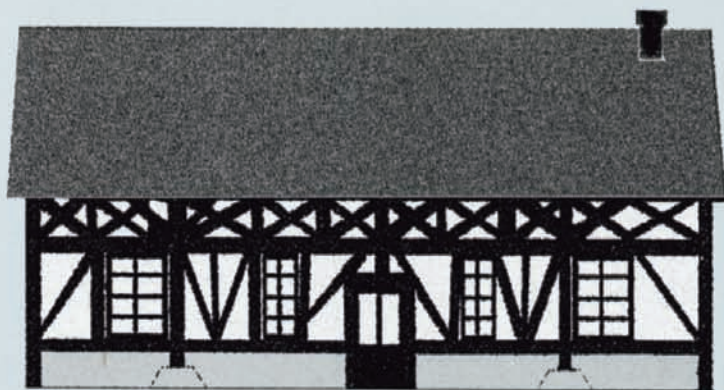


Imprimerie GABEL - 10, rue Marconi - ZI de la Maine
76150 Maromme - Tél. 02 32 82 39 39 - Fax 02 32 82 39 30

MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

**Jacky
DEHAYS**



10, chemin des Thuyas - 76840 Saint Martin de Boscherville
Tél. 02 35 34 38 48 - Fax 02 35 34 31 95

La conception, la réalisation et l'impression de la page de couverture est gracieusement offerte
par l'Imprimerie GABEL - Z.I. de la Maine - 10, rue Marconi - 76150 MAROMME - Tél. 02 32 82 39 39 - E-mail : gabel@imprimerie-gabel.fr



dito

Sommaire Page

Le mot du Maire	2
Etat Civil	3
C'est à SAHURS	4
Actualités de la boucle	6
Rendez-vous	7
A savoir	7
SLS	8
SLS	9
Environnement	10
Au jardin	11
Comité des Fêtes	12
Comité des Fêtes	13
Comité des Fêtes	14
Comité des Fêtes	15
DOSSIER: Nouvelle garderie	16
Accueil ado	19
Initiatives Jeunes	20
Bricolage	21
Ecole	23
Anciens combattants	27
Sahurs, académie d'art culinaire	29
Téléthon	30
Dernière minute	31
La Page	32
Mots croisés	33
Conseil Municipal	34

L'hiver arrive, on n'attend jamais l'hiver pour son solstice synonyme d'obscurité et de froidure, mais plutôt pour son côté festif des réveillons de fin d'année.

Noël n'est souvent plus blanc que dans les vitrines, la neige se dépose en ouate et en bombe et remplace le naturel .

Artificiel, superficiel ? on a du mal à retrouver l'ambiance de Noël de notre enfance, manque de blancheur ou manque d'enfance ?

Que la froideur de l'hiver soit remplacée par la chaleur du cœur , essayons de retrouver en cette période notre regard émerveillé d'enfant , soyons gourmands mais évitons l'opulence .

N'oublions pas ceux qui n'auront pas de bûche, ni de père Noël , car sans foyer pour les accueillir.

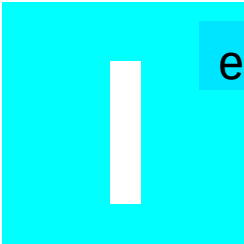
Je sais que dans notre village, les mots générosité, fraternité, convivialité ont un sens et j'espère de tout cœur que cette chaleur humaine remplacera ces bûches de plus en plus absentes.

Toute l'équipe du journal se joint à moi pour vous offrir tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

VB

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Vincent Buisson, Jean-Paul Beauvais, Michel Bourdeau, Henri Coureau, Guy Da Lage, François Charassier, Thierry et Françoise Jouenne, Didier Legrand, Patrick Lerouilly, Michèle Pasquis, Lionel Robillard, Catherine Touchard



e mot du Maire

Chers amis,

Avec la fin d'année vient le moment de faire le point sur la vie communale.

Après la période « mouvementée » des élections municipales, la nouvelle équipe, choisie par les Salhuciennes et Salhuciens, travaille en bonne harmonie sur les différents dossiers en cours et à venir.

- Le nouveau Bureau de Poste est ouvert depuis le 14 Novembre ainsi que le bureau de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), après un mois de retard sur le planning, dû à des problèmes de branchements électriques et téléphoniques.
- Le permis de construire de la Garderie Périscolaire a nécessité des modifications et de nombreux « allers et retours » avec la DDE pour enfin pouvoir espérer un accord des services de l'état afin de lancer l'appel d'offres de la construction de ce bâtiment entre l'école et la salle polyvalente.
- Les travaux de renforcement du réseau incendie, chemin du Fief Noble, programmés pour le 4ème trimestre 2008, ont pris du retard à cause du plan de charge des entreprises. Ils commenceront le 7 janvier 2009 et dureront environ 2 semaines.
- L'inauguration du Bureau de Poste face à la mairie aura lieu le SAMEDI 10 JANVIER à 10h30 et sera suivie de la cérémonie des vœux à la salle polyvalente Roger PASQUIS.

Dans cette période de crise et de climat morose, je souhaite à chacun de vous de passer de BONNES FÊTES de NOEL et de NOUVEL AN.

Bonne année à tous.

Guy DA LAGE

e

tat civil

NAISSANCES

Rose VALERE 25/10/08
Julia VARON 01/11/08
Pacôme PREAUX 05/11/08

DECES

Christophe TORCHON 22/09/08
Andrée MOUCHON 23/09/08
Didier VASSEUR 30/09/08
Charles-Alexandre GRIMARD 06/10/08
Roseline LEGOIS 04/12/08

MARIAGES

Pascal PREVOST et Vénitia CHARLET 11/10/08
Anthony NOSREE et Sabrina LEROUX 11/10/08

m

arées

JANVIER 2009

Dimanche 11 Coefficient 97
 Lundi 12 Coefficient 100/102
 Mardi 13 Coefficient 103/102
 Mercredi 14 Coefficient 100/97

MARS 2009

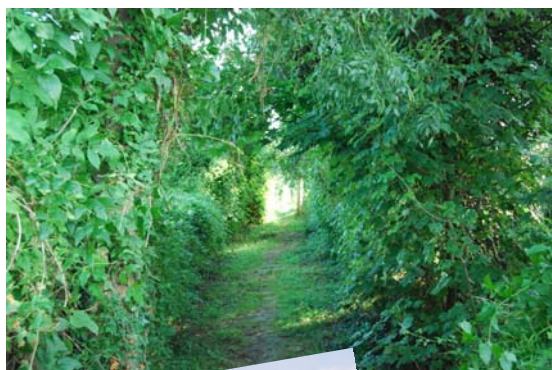
Mercredi 11 Coefficient 104/106
 Jeudi 12 Coefficient 107/106
 Vendredi 13 Coefficient 104/101
 Vendredi 27 Coefficient 96/98
 Samedi 28 Coefficient 99/99
 Dimanche 29 Coefficient 98/95

FEVRIER 2009

Lundi 9 Coefficient 100
 Mardi 10 Coefficient 104/107
 Mercredi 11 Coefficient 108/108
 Jeudi 12 Coefficient 106/102

C

est à SAHURS



Un deuxième chemin balisé. Après celui de la grenouille jaune, c'est le chemin de l'écureuil rouge qui a été balisé. Partant également du parking, il empreinte successivement, la rue de Seine, le Prestel, Le Chemin de Halage, la Chaussée Saint Maurice, l'allée du Canada, le chemin du Gal, chemin des amoureux et de nouveau la rue de Seine.



Randonnée « Découverte de SAHURS ». C'est sous un beau soleil d'automne que s'est déroulée la randonnée « Découverte de Sahurs » Dimanche 19 Octobre . Guidée par Jean-Claude LE CLERC une trentaine de Sahuriens ont pu découvrir le présent mais aussi le passé de notre commune.



La nouvelle poste ouverte. Après quelques retards suite à des problèmes de connections téléphoniques et internet, la nouvelle poste a été ouverte à la clientèle le Mercredi 13 Novembre.



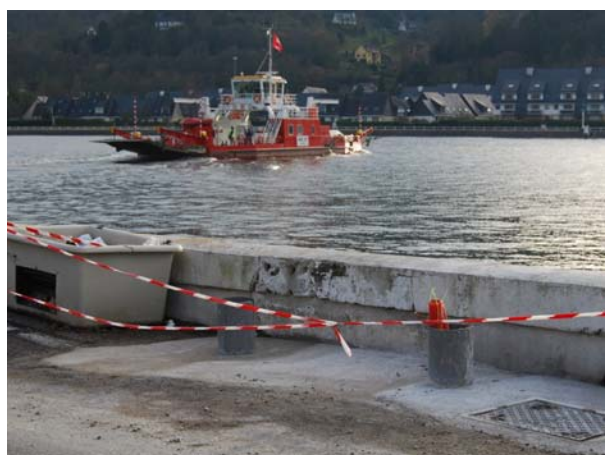
Halloween: Le Vendredi 31 Octobre les enfants de SAHURS sont allés à la chasse aux bonbons.



11 Novembre. Cérémonie au monument aux morts pour commémorer les 90 ans de l'armistice de 1918.



Début de l'aménagement de la mare pédagogique. Comme prévu, les travaux d'aménagement de la mare située derrière la nouvelle poste ont débuté début Novembre par un nettoyage et arasement des berges. Ils reprendront maintenant au printemps.



Installation d'un panneau lumineux à la cale du bac. Le Conseil général fait installer actuellement des panneaux d'information au niveau des cales des bacs dont celle de Sahurs. Sur ce panneau figureront l'activité du bac et le numéro vert **0820 076 776** qui vous permet déjà d'obtenir de 6h à 20h toutes les informations sur le trafic des différents bacs.

SAHURS: Inauguration de la poste

L'inauguration de la nouvelle poste aura lieu le Samedi 10 Janvier à 10h30 en présence de M. **Michel THÉNAULT** (Préfet de la Région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime), M. **Laurent FABIUS** (Député de la circonscription, M. **Didier MARIE** (Président du Conseil Général), M. **Dominique RANDON** (Conseiller Général) et M. **Luc BALDI** (Directeur Général de la Poste).

**SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE
Exposition Abbaye SAINT-GEORGES**

« Atelier Roger DOUVILLE »
Du 10 Octobre 2008 au
18 janvier 2009



Les artistes sculpteront devant le public le 21 décembre 2008 et le 11 Janvier 2009 de 15 h à 17 h.

**SAINT-PIERRE DE MANNEVILLE-
SAHURS-HAUTÔT-VAL DE LA HAYE****Création d'une Association Chant
Choral**

Les quatre municipalités se sont entendues pour développer un projet culturel axé sur **le chant choral** qui rassemblera les enfants scolarisés dans nos communes et des ensembles vocaux. Une association intercommunale loi 1901 vient d'être créée. **Son premier objectif est l'organisation d'un premier festival du 19 au 21 Juin 2009**

VAL DE LA HAYE: Travaux sur la DR51

Le Département de Seine-Maritime va requalifier et **sécuriser la RD51 entre Val de la Haye et Canteleu**. Ces travaux vont être organisés en trois phases de 6 mois. La première est prévue en 2009 et consistera à aménager du carrefour Croisset au centre Jean Hannier et à réaliser un giratoire au Val de la Haye.

CANTELEU: Pose de la 1ère pierre du futur Collège Gounod

Le Jeudi 4 Décembre, M. Didier Marie, Président du Conseil Général de Seine-Maritime a posé la première pierre du nouveau collège GOUNOD.



Ce futur établissement offrira à terme une capacité d'accueil de 500 élèves. L'opération comporte l'ensemble des locaux d'enseignement, de restauration (soit une capacité de 222 repas) et d'accompagnement à l'enseignement ainsi que cinq logements de fonction.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé 15 430 000 € TTC. La période de préparation de chantier a démarré le 13 octobre 2008 en vue d'une **mise à disposition du nouveau collège pour la rentrée scolaire de septembre 2011**

r

endez-vous

Comité des Fêtes : Réveillon 2008**Inauguration de la poste****Vœux du Maire****Concours de tarot****Banquet des anciens**

Sahurs

Sahurs

Sahurs

Sahurs

Sahurs

31 Décembre 2008

10 Janvier 2009, 10h30

10 Janvier 2009, 11h

30 Janvier 2009, 20h 45

8 Mars 2009



a

savoir

Un contact facilité avec la gendarmerie

Depuis le 6 Octobre 2008, le groupement de gendarmerie de Seine-Maritime a mis en place une expérimentation relative aux échanges électroniques entre les unités

territoriales et les usagers. Tout habitant de SAHURS, souhaitant une information, peut donc contacter la gendarmerie à l'adresse brigade.deville-les-rouen@gendarmerie.Defense.gouv.fr. Les événements susceptibles de constituer une infraction pénale ne seront pas pris en compte. Tous les messages douteux, d'insultes, farfelus ou délateurs seront d'emblée rejetés et son rédacteur s'exposera à des poursuites judiciaires.

Le département de Seine-Maritime équipe son territoire en défibrillateurs.

M. Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime a proposé en assemblée plénière de Juin 2008 d'acheter 1000 défibrillateurs automatisés (DEA) pour les installer dans les sites départementaux (musées, collèges, ...) et dans les 695 communes de moins de 3500 habitants. Le coût de l'opération est évalué à 2 millions d'euros.

La Seine touchée à son tour

Le 30 septembre 2008, la Préfecture de Seine-Maritime a rendu publique la présence de taux trop élevés de PCB (PolyChloroBiphényles) sur les espèces analysées (brème, brochet, carpe et gardon) et a annoncé une interdiction de la consommation et de la vente de tous les poissons pêchés dans la Seine, en aval de la commune de Vernon. La pêche de loisir (c'est-à-dire sans consommation), la baignade et les sports nautiques ne présentent par contre aucun risque sanitaire pour l'homme.

Passage à l'heure d'été

C'est dans la nuit du 28 au 29 Mars que nous passerons à l'heure d'été en 2009.

Allo Communauté

La Communauté de l'Agglomération Rouennaise lance le **0800 021 021**, un numéro d'appel de proximité concernant l'ensemble de ses activités et services (eau, transports, déchets). Il s'agit d'un numéro vert : l'appel est gratuit depuis un poste fixe. S'il s'agit d'une simple demande d'information, la réponse sera donnée directement lors de l'appel. S'il s'agit d'une demande d'intervention, elle sera traitée dans les 48 heures.

S

ports et Loisirs à Sahurs



JUDO

柔道

- Les premiers tournois satellites ont eu lieu à Maromme les Samedi 18 Octobre pour les minimes et le Dimanche 19 Octobre 2008 pour les benjamins

Ont été classés :

Dans la catégorie des benjamins

Malo Muller 3^{ème}



Malo

Dans la catégorie des minimes

Morgan BUISSON 2^{ème}

Simon KISSEL 3^{ème}

Léo DUMESNIL 4^{ème}

Alexandre MORAINVILLE 4^{ème}



SIMON



ALEXANDRE



LEO

- **Le tournoi district pour la sélection au championnat de Seine Maritime a eu lieu le Dimanche 23 Novembre 2008 une nouvelle fois à Maromme**

Ont été classés :

Dans la catégorie des minimes

Florian BENEDE 3^{ème}

***Simon KISSEL
et Morgan BUISSON 4^{ème}***



***Bravo à Florian qui représentera
SAHURS
au championnat
de Seine Maritime!***



- **Tournoi satellite du 7 Décembre 2008**

Ont été classés :

Dans la catégorie des minimes

Antoine DIERS fête son retour en compétition après blessure avec une place de Septième, après être sorti premier de sa poule de classement

Morgan BUISSON termine 1er, après être sorti deuxième de sa poule de classement

BRAVO A TOUS !



ASSOCIATION BOUCLE DE ROUMARE

Le 28 Novembre 2008, s'est tenue au Château d'Hautot sur Seine, l'Assemblée Générale de l'**Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur de la Boucle de Roumare**. Au cours de cette soirée différents thèmes ont été développés dont: l'aménagement de la mare pédagogique à Sahurs, les chemins communaux sur Hautôt et Sahurs, le classement de la boucle de Roumare, la collaboration avec le Port autonome et les macro-déchets à Quevillon

La mare Pédagogique: « Le chantier jeunes » sous l'égide du CARDERE s'est déroulé du 27 au 31 Octobre, première semaine des vacances de Toussaint; huit jeunes, encadrés par Benoit Carman ont nettoyé, débroussaillé, désenvasé le site et désherbé l'accès. Cette première étape sera suivie de deux autres au printemps 2009 au cours desquelles seront réalisées l'aménagement d'un site d'observation, la végétalisation de la mare complémentaire à celle qui existe.

Macro déchets en rives de Seine. Un randonneur qui avait, fin 2007, alerté l'Association sur un dépôt à Quevillon était invité à présenter les photos qu'il avait faites sur le site (ci-contre, <http://maldeseine.free.fr>). Pour l'association, une réflexion concertée s'impose entre tous les intéressés, qu'il s'agisse du Conseil Général, du Parc des Boucles de la Seine Normande, du Port de Rouen et des associations de protection de l'environnement. Elle continuera d'agir dans ce sens.



Collaboration avec la Port de Rouen. L'association est représentée au comité des dragages en Seine, ce qui permet de suivre l'évolution de cette opération et d'avoir un dialogue permanent avec l'autorité portuaire. C'est ainsi que l'association a aussi participé à la concertation entreprise entre Décembre 2007 et Janvier 2008 afin de faire cohabiter harmonieusement les nécessités du développement économique et les impératifs de la protection des patrimoines et de la qualité de vie.

Les chemins de Hautôt et Sahurs. L'association se réjouit de la réhabilitation par la commune de Sahurs de la « sente au gal », du réaménagement du « chemin du cana-da » et du « chemin du Gal » mais continue de déplorer que les chemins indûment cultivés ne soient pas rendus à la circulation après mise en culture; il suffirait d'un peu de bonne volonté, ... Une solution devra être trouvée.

Classement de la boucle de Roumare: accepté par la commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages, en Juin 2008, il est maintenant entre les mains du Préfet chargé de l'enquête publique avant transmission au Ministère pour décision définitive.

NB : l'enquête publique est ouverte dans les mairies concernées du 24 Novembre au 23 décembre 2008. Nous invitons nos adhérents à prendre quelques minutes pour aller dire sur ce registre tout le bien qu'ils pensent de ce classement.

Dépliant: les quatorze itinéraires ont été revisités et les améliorations utiles ont été faites.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité des présents et représentés. Les mandats d'Arielle Bahaut, Agnès Malleville, Chantal Trapes et Jean-Claude Le Clerc ont été renouvelés. Gérard Laillier a été élu en remplacement de Noémie Hinfray, tous à l'unanimité.

Pendant les formalités administratives, Alain Joubert, Vice Président du parc Naturel, a retracé, avec amour, l'histoire du moulin à vent d'Hauville et de sa remise en état.

Un pot de l'amitié a clôturé la soirée



En janvier :

- * N'oubliez pas de diviser les touffes d'agapanthes lorsqu'elles sont en dormance : dépotiez-les , coupez les feuilles à 10 cm et séparez des éclats de 3 ou 4 pousses, puis repotez-les individuellement
- * Vérifier l'état des dahlias, cannas et glaïeuls conservés en cave. Eliminez tout tubercule qui commencerait à pourrir.
- * Transplanter les marcottes qui ont été sevrées de leur pied mère à l'automne, en prenant garde de ne pas défaire la motte (les racines sont courtes et nombreuses)
- * Il est encore possible de bouturer les hortensias en place : prélevez une tige de 40 cm de long. Etêtez-la et enterrez-la aux trois quarts en l'inclinant légèrement

N'OUBLIEZ PAS !

Votre jardin mérite bien un peu d'attention

Le jardin pour qu'il soit beau au printemps doit se préparer en hiver !

Henri COUREAU

C

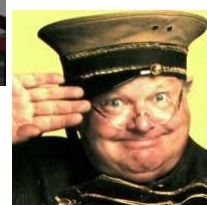
omité des fêtes



Soirée des Vrais branchés



Plus de 200 personnes se sont retrouvées Samedi 25 Octobre dans la salle polyvalente pour le spectacle des Vrais Branchés. Une soirée réussie qui s'est terminée tard dans la nuit et qui a permis aux plus jeunes mais aussi au moins jeunes de danser jusqu'à une heure très avancée (heureusement que le passage à l'heure d'hiver a permis de gagner une heure).



C

omité des fêtes

LA SOIREE EN IMAGES



QUE DU BEAU MONDE !



BOURVIL



JOHNNY HALLIDAY



SERGE GAINSBOURG



**UN PUBLIC CONNAISSEUR
ET ATTENTIF !**

JACQUES CHIRAC



C

omité des fêtes



Concours de Tarot le vendredi 31 octobre

Bien que dans une commune assez proche un tournoi doté de prix assez conséquents était aussi organisé ce jour là, on a quand même enregistré une bonne affluence pour un début.

Tous les participants furent récompensés – les premiers en numéraires comme cela se pratique dans les concours, les autres eurent droit à un lot de consolation.

Les Salhuciens n'étaient pas très nombreux, c'est un peu dommage, mais la qualité était présente puisque c'est l'un d'eux qui est sorti vainqueur du tournoi.

Il faut saluer le travail effectué par Thierry pour le récapitulatif des résultats.

***Prochain concours le vendredi 30 janvier
à
20 heures 45
salle Polyvalente.***

CHALLENGE REUSSI POUR LA NOUVELLE EQUIPE DU COMITE DES FETES

L'association du Comité des fêtes de SAHURS s'est réunie le Vendredi 14 Novembre pour sa nouvelle Assemblée Générale 2007/2008 en présence d'une trentaine de personnes dont le Maire et ses adjoints.

Faits marquants de l'année 2007/2008

En avril 2008, démission du Président et de son conseil d'administration. Immédiatement, une nouvelle équipe s'est mise en place, motivée et disponible. Provisoirement le bureau a été constitué d'un Président, Stéphane Prouin, d'une trésorière, Delphine Leprince et de son adjointe Marie Thérèse ainsi que de Véronique Vacandare en tant que secrétaire.



Toutes les manifestations ont été reconduites avec succès et plus particulièrement la foire à tout, l'Armada et la fête des Vikings.

On peut dire aujourd'hui que le challenge de reprise est réussi.

Points essentiels évoqués pendant l'Assemblée Générale

Le Président a évoqué les activités de l'année passée et a remercié la Mairie de sa présence et de son soutien ainsi que tous les adhérents et bénévoles. A la grande satisfaction de tous, il a accepté de reconduire son mandat.

Pour l'année à venir, de nouvelles activités et divertissements seront proposées.



Les deux commissaires aux comptes félicitent Delphine pour la présentation des comptes, reconnaissant le gros travail d'informatisation et de gestion des stocks.

Les comptes présentés, légèrement déficitaires, furent approuvés par les vérificateurs ainsi que par l'assemblée générale à l'unanimité.

L'année à venir sera plutôt aux réductions des dépenses plutôt qu'à l'augmentation des recettes (contexte international oblige); il n'y aura pas d'Armada cette année ...

Cette soirée ne pouvait se terminer sans le pot de l'amitié.

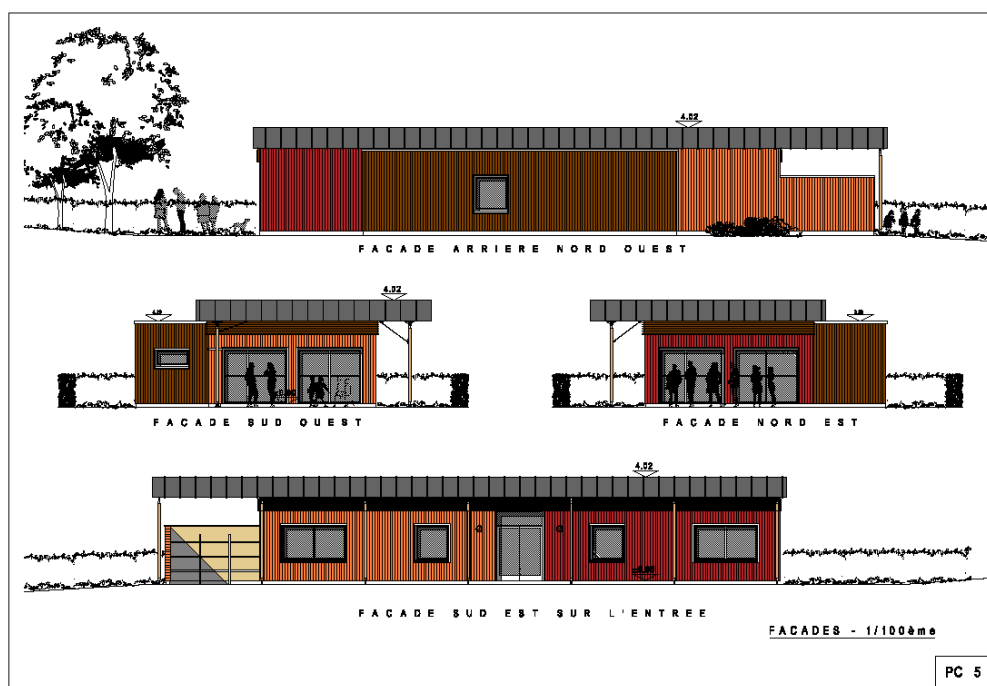
A l'année prochaine



LA NOUVELLE GARDERIE-ESPACE ADOS

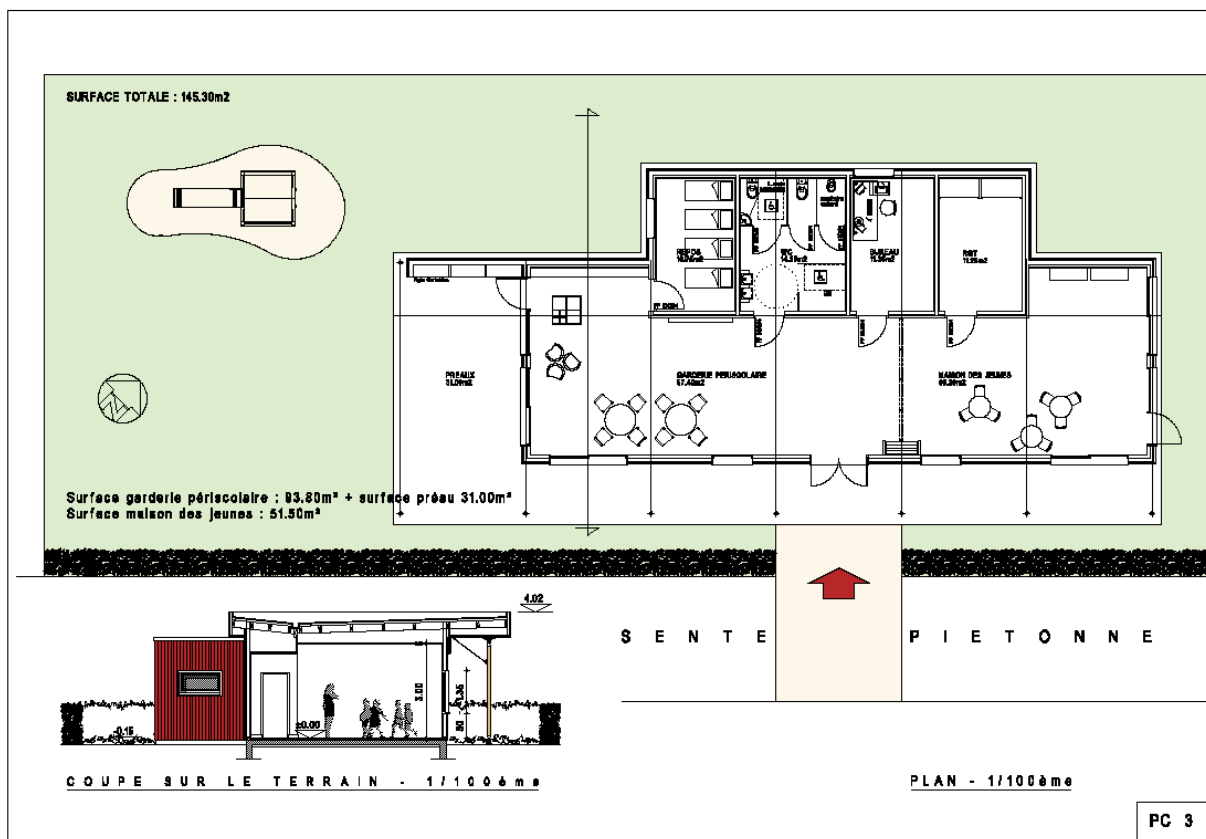
Lors de la séance du 15 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet de construction de la garderie périscolaire réalisé par le cabinet d'architecture **Bernard BONHAUME** à Déville les Rouen

Cette garderie-Maison des Jeunes sera localisée à côté de l'école Franck Innocent, derrière le clos des Roses (photo ci-contre).



Vue en plan

La garderie aura une superficie de 97.05 m² annexée d'un préau de 31 m² (représentant une surface totale de 128, 05 m²) et un espace accueil ados d'une superficie de 53.40 m².



NOTICE DE PRESENTATION DU PROJET

NATURE DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'une garderie destinée en grande partie à l'accueil périscolaire des enfants des écoles maternelle et primaire. En effet l'actuelle garderie est désormais trop petite pour l'effectif actuel des élèves utilisant ce service.

Les locaux sont également disponibles pendant les congés, lorsque la garderie est fermée.

C'est pourquoi le programme accorde une petite surface à l'aménagement d'une « maison des jeunes » pour l'accueil des adolescents.

SITUATION

Le terrain est situé idéalement en plein centre bourg. Les équipements liés à cette nouvelle garderie : l'école maternelle et primaire, le restaurant scolaire ou la salle de sport, sont très proches.

Les moyens d'accès au futur équipement sont faciles et sécurisés.

Une liaison directe entre l'école et la garderie est possible.

Par ailleurs une sente piétonne relie le bâtiment aux deux voies principales du centre bourg : la rue du Haut et à la rue du Bas où un parking est déjà aménagé.

LE PROJET

Le bâtiment est implanté au milieu du terrain afin de répartir équitablement deux aires de jeux distinctes.

Un accès commun et centré dans la façade donnant sur la sente, permet de différencier les deux zones d'activités. Elles sont simplement séparées par une simple cloison amovible. Ainsi les deux espaces peuvent être réunis à l'occasion de manifestations plus importantes.

Les zones d'activités sont aménagées au sud afin de bénéficier d'un bon éclairage. Toutefois la façade la plus exposée est protégée du soleil par un grand auvent, qui permet aussi de profiter de l'extérieur tout en étant abrité.

Les pièces secondaires : salle de repos, sanitaires, bureau et rangement, sont distribuées au nord sur l'arrière du bâtiment.

MATERIAUX ET COULEURS

Le bâtiment, à la volumétrie simple et classique, est entièrement réalisé en bois et surmonté d'une toiture terrasse. Celle-ci est masquée par un bandeau en zinc formant une galerie couverte sur l'entrée.

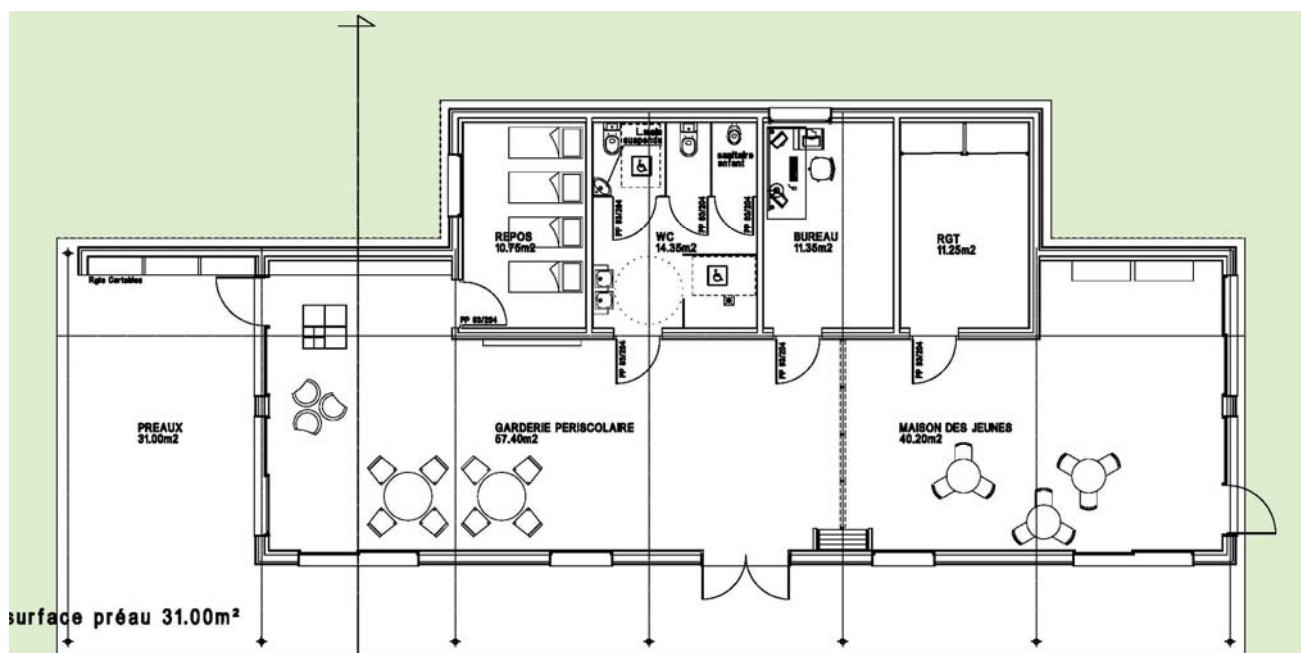
Cependant afin d'atténuer cet uniformité plusieurs coloris ont été choisis.

Ceci permet de renforcer l'image ludique des lieux et d'appréhender depuis l'extérieur la répartition des activités : le orange pour la garderie, le rouge pour la maison des jeunes et un brun pour les locaux communs.

De cette façon, la construction oscille entre tradition et modernité afin de s'insérer au mieux dans cet environnement rural.

PC 4

La garderie aura une superficie de 97.05 m² annexée d'un préau de 31 m² (représentant une surface totale de 128, 05 m²) et un espace accueil ados d'une superficie de 53.40 m².



Après consultation menée auprès de 3 cabinets d'architecture pour la maîtrise d'oeuvre du projet le Conseil Municipal a classé la proposition du Cabinet BONHAUME comme meilleure offre avec un coût des travaux évalué à environ 400 000 € H.T .

Nous attendons l'autorisation des services de l'état pour pouvoir lancer l'appel d'offres de la construction. Nous espérons un début des travaux durant le premier semestre 2009.

a

accueil ado

Au revoir François,

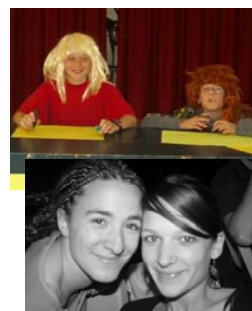
François CHARASSIER a été engagé par notre Maire et son Conseil Municipal en 2002. Il a fait un bon travail auprès des jeunes de notre village en tant que responsable de l'animation avec la Commission Municipale « Jeunesse ».

François nous quitte aujourd'hui pour un poste plus important en région parisienne.

Nous te souhaitons un avenir professionnel digne de tes capacités.

Le Conseil Municipal.

Merci



Cette dernière édition 2008 du journal de Sahurs est l'occasion pour moi de saluer et de remercier les personnes avec lesquelles j'ai travaillé durant six ans sur la commune.

Je souhaite en premier lieu, adresser mes sincères remerciements et toute mon admiration à Jean-François Capo-Canellas. Mon expérience à ses côtés s'est révélée particulièrement enrichissante tant professionnellement qu'humainement. L'enjeu évident et majeur pour les villages tels que Sahurs, est d'inscrire leurs actions dans une forte dynamique de développement local, synonyme de levier économique, social et culturel. C'est cette démarche innovante, ambitieuse et toujours respectueuse qu'il a mise en place et que j'ai pu observer. Les exemples étant multiples, je citerai ceux que je connais le mieux et notamment l'accueil-ados, l'espace jeunesse à venir ou encore la crèche. L'engouement rencontré chez les jeunes, les familles mais également la reconnaissance de nombreux partenaires institutionnels, témoignent de la qualité et du bien fondé du travail qui a été entrepris.

La réussite de ces actions n'aurait pu se faire sans le travail précieux et la bienveillance constante des nombreuses personnes intervenues dans le cadre de la commission jeunesse et de l'association Initiatives Jeunes. Je pense à Yves, Jacky, Antoine, Rodolphe, Cécile, Marion, Mariama, François-Xavier, Benjamin, Pierre et Béatrice, Agnès, Clément, Charlotte, Sylvie, Elie, Vincent, Léopold, Patricia, Kevin, Sébastien, Quentin...Merci pour votre engagement, votre convivialité et votre grande disponibilité.

Merci à vous les familles, parents et enfants, pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé et tous les très bons moments que nous avons partagés.

Enfin, un grand merci à ma collègue et désormais amie Rosamée, pour sa grande disponibilité, ses précieux conseils et sa patience inébranlable face à mon joyeux bazar organisé.

Je vous souhaite une très bonne continuation à tous...!

Amicalement,
François



Le nouveau conseil d'administration de l'association poursuit son travail efficace et dynamique en proposant de nombreuses activités sportives et culturelles.

Récemment, les adhérents ont pu assister à une superbe rencontre professionnelle de volley-ball ou encore à la représentation d'une troupe parisienne de théâtre dans la salle de Saint Pierre de Manneville. Les fonds constitués lors de cette soirée ont été intégralement reversés au profit du téléthon.

Les idées, les projets ne manquent donc pas au sein de l'association et les adhérents vous invitent à les rejoindre

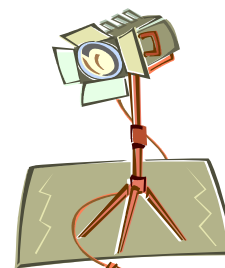
Les contacts de l'association :

Rodolphe Pimont, Président : 06.17.70.14.49
Didier Legrand, vice-président et trésorier de l'Âge d'Or
Sébastien Lebras, Vice-Président et responsable théâtre
Sylvie Vanderhoeven (Trésorière)
Béatrice Jansens (Secrétaire)

En attendant les prochaines activités, nous vous rappelons que les ateliers fonctionnent toutes les semaines et que quelques places sont encore disponibles selon les modalités suivantes

	Date	Horaires	Tarifs
Groupe enfant à partir de 7 ans	Vendredi	19h-20h	80 €
Groupe adolescents	Vendredi	20h-21h	80€
Groupe Adulte	Mardi	20h30-21h30	40€

L'association Initiatives Jeunes vous souhaite de
chaleureuses fêtes de fin d'année !
A très bientôt



Couronne de Noël en branchages naturels

Réalisation d'une **couronne de Noël** totalement naturelle. Cette **couronne** de décoration ou de bienvenue a été réalisée avec des branchages naturels et des fruits d'automne et d'hiver ramassés lors de promenades avec les enfants.

Fournitures :

- Des branches de jeunes saules de ronces ou une couronne de base toute prête
- Des petits branchages
- Des noix, des glands, des pommes de pin, des fruits de rosier ...
- Un grand ruban rouge
- Quelques éléments de décoration de Noël rouge
- Un pistolet à colle



Réalisation de la couronne naturelle

- Tresser les branches pour former une couronne, ou utiliser une couronne en bois toute prête, on en trouve de grandes variétés dans le rayon décoration de Noël.
- Enrouler le ruban rouge tout autour de la couronne en branches et fixer le ruban avec un peu de colle.
- Former une petite boucle et la coller au sommet de la couronne. Cette boucle permettra d'attacher la couronne.
- Coller les éléments ramassés : pommes de pin, glands, noix, fruits d'arbres sur la couronne pour la décorer. Ajouter quelques éléments de décoration supplémentaires pour ajouter une touche de couleur à la couronne.

Photophore de Noël en serviette en papier

Fournitures pour le photophore

- Des pots en verre
- Des serviettes en papier décorées de motifs de Noël
- De la colle vinylique
- Un pinceau
- Une bougie chauffe-plat



Réalisation du photophore décoré avec les serviettes en papier collées

- Enduire une partie du pot en verre de colle
- Découper des motifs dans la serviette préalablement dédoublée
- Poser le motif sur la colle
- Appliquer une nouvelle couche de colle sur le motif en papier
- Appliquer un second motif à cheval sur les bords du précédent jusqu'à ce que le pot soit entièrement recouvert.
- Laisser sécher et égaliser les bords avec des ciseaux.
-

Carte de vœux zigzag

Fournitures pour la carte de vœux :

- Une feuille de papier cartonné
- Des serviettes en papier récupérées des fêtes de Noël
- Des ciseaux
- De la colle vinylique
- Un pinceau
- Un feutre fantaisie

Réalisation de la carte de vœux

- Plier la feuille en deux pour faire la carte de base.
- Recouper la carte pour qu'elle soit à la dimension souhaitée.
- Dédoubler les serviettes en papier.
- Découper les motifs de façon irrégulière.
- Coller les motifs sur la carte.
- Dessiner un zigzag tout autour des motifs collés comme s'il s'agissait de pièces de tissu cousues.
- Terminer la décoration avec un stylo fantaisie. Par exemple écrire "Bonne Année" dans tous les sens.



Semaine du Goût:

Du 13 au 17 octobre 2008, l'ensemble des classes de l'école a participé à la semaine du Goût. Le thème retenu cette année était "la farine" pour les classes élémentaires et "le miel" pour les classes maternelles.

À la cantine, Christine Féroliard et son équipe avaient concocté cette semaine des menus en rapport avec les thèmes choisis...entre autres recettes pour vous mettre l'eau à la bouche : Sauté de dinde au miel, Galettes de blé noir, Tiramisu au pain d'épices, Gâteau aux pommes à la farine de châtaignes.



Mais, laissons la parole aux plus petits qui vous relatent leur travail sur le miel et les abeilles...

Pendant la semaine du goût, chaque jour nous avons goûté des miels avec des goûts différents et surtout, nous avons appris beaucoup de choses sur le miel et les abeilles.

L'abeille habite une ruche, sorte de petite maison en bois. Dans la ruche, il y a des milliers d'abeilles et une reine. C'est elle qui pond les œufs.

Les abeilles ouvrières entourent la reine pour qu'elle ne manque de rien. Elles font plusieurs métiers à la suite: ménagère, nourrice, gardiennes et aussi butineuses de fleurs.



Le monsieur qui s'occupe des abeilles, c'est l'apiculteur.

Il porte des gants, un chapeau avec un filet et une combinaison pour se protéger quand il récolte le miel.

Avec du miel, on peut faire du pain d'épice, des bonbons, des gâteaux, des savons...



Avec un thème sur la farine, ce fut l'occasion pour trois classes; le CP de Christine Lalau-Duménil, le CE1 de Catherine Sibille et le CM1 de Sophie Guilbaud, d'aller à l'I.N.B.P : l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie à Rouen.
Maxence au CM1 vous propose son petit reportage...



Vendredi 17 octobre, nous sommes allés à l'Institut de la Boulangerie à Rouen. En premier, nous avons pris le bus N°9 de Sahurs à Rouen puis le métro pour le reste du trajet.
À l'I.N.B.P, nous sommes allés dans un amphithéâtre, là où une dame nous a expliqué comment faire le pain. Déjà, il faut les ingrédients: eau, farine, sel et levure. Il faut d'abord tout pétrir, puis il faut faire ce que l'on appelle le pointage, puis le façonnage, l'apprêt, la signature et enfin la cuisson. Après on peut déguster le pain.

Nous sommes allés nous laver les mains et nous avons mis un calot. Nous sommes allés dans un fournil pour voir comment faire le pain, comment façonner les pâtons et comment les enfourner. Et nous avons essayé...

Ensuite, nous sommes retournés dans l'amphithéâtre et nous avons regardé une cassette avec un Playmobil qui nous a expliqué comment le grain de blé devenait du pain.

Nous sommes retournés dans le fournil déguster du pain au lait et récupérer un pain au chocolat.

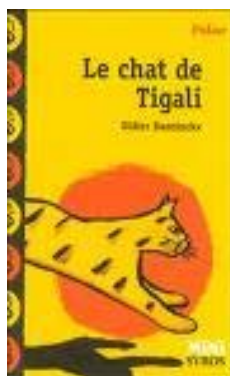
Nous avons repris le métro puis le bus qui nous a ramenés à l'école.



Théâtre.

C'est le théâtre qui cette année sera la dominante du Projet d'école. Les élèves auront l'occasion de jouer, d'interpréter des sketches, des saynètes, d'animer des marionnettes avec des artistes et comédiens professionnels. Mais ce sera aussi l'occasion pour eux d'aller au théâtre. Un certain nombre de représentations sont déjà programmées : au théâtre des Arts de Rouen, au théâtre Charles Dullin et au théâtre de l'Écharde.

La classe de CM2 de Sabine Le Berquier a joué les éclaireurs en assistant à une représentation du Chat de Tigali en septembre dernier...



Vendredi 26 septembre, nous sommes allés voir une pièce de théâtre : Le Chat de Tigali, au théâtre de l'Écharde à Rouen. Nous avons été accueillis par François Xavier Vassard, le narrateur.

L'histoire commence en Algérie dans le village de Tigali puis se poursuit dans un petit village de Normandie.

Amchiche est un chat, né à Tigali, qui suit sa famille, obligée de rentrer en France, en Normandie. Mais, là, le chat ne se fait pas accepter par les habitants du village. Le chat, Amchiche, traîne avec les femelles du quartier. La famille reçoit des lettres anonymes et le chat finit par mourir, empoisonné avec des boulettes de viande. Mais à Noël, la famille reçoit de la part d'élèves de l'école des chatons dont Amchiche est le père... Le narrateur a changé un peu les choses par rapport au

texte de l'auteur mais l'histoire se finit bien et nous avons bien aimé cette représentation.

Foire aux Jouets .

Au mois de septembre dernier, le Secours Populaire Français a sollicité les écoles du département pour s'associer à une action de solidarité.

Dans le cadre de sa campagne de Noël, le Secours Populaire a proposé aux enfants des écoles de participer à une grande foire aux jouets le 6 décembre 2008.

L'intitulé de l'opération était: "En Novembre, vide ta chambre ! et donne un de tes jouets ..."

Les enseignants, les enfants et les parents ont largement répondu présents à cette action de solidarité et d'entraide.

Pendant une quinzaine de jours, les enfants ont apporté à l'école : nounours, peluches, jouets de société, poupées, jeux en tous genres...

Les enseignants ont préparé la vente, trié les jouets, établi les prix...

Puis enseignants, mamans d'élèves et quelques enfants se sont relayés sur le stand du Secours Populaire lors de la mise en place puis de la vente du Samedi 6 décembre 2008 de 10 heures à 18 heures.

Pour une première participation ce fut une réussite...

Le montant de la recette sera partagé entre la coopérative scolaire et le Secours Populaire ce qui l'aidera à financer sa campagne de Noël.

Merci à tous les participants ... et commencez à trier vos jouets pour l'année prochaine...



Il



n'est pas de semaine du goût qui ne se termine sans un grand goûter... et vendredi 17 octobre c'est un buffet à faire pâlir les plus grands pâtissiers qui s'offre aux yeux des enfants et réveille leurs papilles...

Toutes les classes ont rivalisé d'originalité dans leurs pratiques culinaires : crêpes, blinis, galettes, tartes en tous genres: tatin, aux pommes, brioches, tartines d'automne, gâteaux à la châtaigne et toutes sortes de pains bien entendu...

Et

c'est dans la cour de récréation et sous un doux soleil d'automne que nos petits mitrons ont savouré leurs préparations.



Salon du livre.

Samedi 29 novembre 2008, se déroulait à l'école le 21ème Salon du livre. Les organisateurs, enseignants et parents d'élèves élus, appréhendaient de constater une baisse de la fréquentation du public due à la suppression de la classe le samedi matin. Mais force est de constater que ce ne fut pas le cas.



Enfants, adolescents, parents et grands parents sont venus nombreux acheter des livres pour les uns, participer au concours de dessin et fabriquer des marques pages pour les autres.

Les librairies partenaires: Privat-Colbert à Mont Saint Aignan et Janvier à Dieppe ainsi que les Éditions Milan nous ont offert un choix riche et varié d'albums, bandes dessinées, et romans.

Une nouveauté cette année, le rayon "Adulte" qui a connu un grand succès.

En marge du Salon, les parents d'élèves ont tenu un stand pâtisseries et boissons chaudes

qui fut également largement apprécié. Un grand merci à tous ... et à l'an prochain.



A

nciens combattants

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre ont commencé par la messe du souvenir en l'église de Saint Pierre de Varengueville.

Après l'office chacun retourna dans sa commune pour y commémorer le 90^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918



Malgré un temps incertain de nombreuses personnes étaient présentes autour du monument aux morts pour honorer les combattants tombés au champ d'honneur

Au cours de la cérémonie **André LEPRON** a reçu la médaille commémorative d'A.F.N avec agrafe Algérie



Après l'appel aux morts, ce fut les dépôts de fleurs avec les enfants des écoles et leur directeur **Lionel ROBILLARD**, des parents d'élèves, **Pierre PASQUIS** maire adjoint de la commune, **Guy DA LAGE** président de la section, **le Lieutenant TESSAL** commandant la communauté de brigade de gendarmerie de Déville-Canteleu



Guy DA LAGE dans une courte allocution nous rappela que cette guerre fit 3 millions de morts dont 1,4 millions de français et près de 250000 dans l'enfer de Verdun



Guy DA LAGE termina cette cérémonie en invitant tout le monde pour l'apéritif d'honneur offert par la commune



Pierre PASQUIS fit la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants

119 personnes sont venues prendre place dans la salle polyvalente pour le banquet annuel, avec une animation musicale assurée par **Johan et Daniel**





Bredalas Alsaciens

Fournitures pour les bredelas :

- 250 g de beurre
- 315 g de sucre
- 2 oeufs entiers
- 1 jaune d'oeuf pour la garniture
- 4 g de poudre à lever
- 625g de farine



Réalisation des bredalas Alsaciens

- Tamisez la farine, dressez-la en fontaine. Malaxez le beurre ramolli, ajoutez le sucre et les oeufs. Mélangez bien le tout avant de le disposer au milieu de la fontaine de farine.
- Pétrissez la masse pour obtenir une pâte bien homogène de consistance assez ferme. Laissez reposer une nuit au frais ou quelques heures au réfrigérateur.
- Sur une plaque allant au four, étalez cette pâte au rouleau sur 3 mm d'épaisseur. Découpez des formes grâce à des gabarits (étoile, lune...) et badigeonnez chaque gâteau à l'aide d'un pinceau trempé dans du jaune d'oeuf.
- Enfournez à thermostat moyen pendant 10/15 minutes.
- Et ensuite.... dégustez !!!
- On peut partager la pâte en 2 et colorer l'une d'elle avec du chocolat en poudre. On étale ensuite les 2 pâtes, on les superpose et on les roule pour former un boudin (pas trop gros non plus) en escargot. On découpe ensuite des tranches qui feront des escargots marbrés. C'est joli et très appétissant !



Merci pour votre générosité qui a permis de récolter plus de 3200 € sur la commune d'Hautot sur Seine grâce à la vente de tableaux.



Sur Sahurs nous n'avons pas de nouvelle au moment où nous nous apprêtons à mettre sous presse.



Récupérateurs de piles

Devant le retard pris par l'ouverture de la poste, le **récupérateur de piles** prévu initialement dans la nouvelle poste a été installé au Cocci Market. Vous êtes déjà nombreux à avoir utilisé ce nouveau service (37 Kg récupérés à ce jour.

Erratum Carte ASTUCE (TCAR)

La nouvelle carte «ASTUCE» de la TCAR mise en place par l'Agglo de Rouen et rechargeable au café de Rouen n'est pas réservée aux moins de 26 ans. Par contre les tarifs « scolaires / étudiants » appelés « Cogito » sont remplacés par des tarifs accessibles à tous les jeunes âgés de moins de 26 ans, sans condition de scolarité ni de résidence. Le seul critère est désormais l'âge. Pour obtenir cette carte, il suffit de se rendre dans l'une des trois agences TCAR : Théâtre des Arts, Hôtel de ville, Gare SNCF avec une photo d'identité (3x3) et une pièce d'identité (ainsi qu'un justificatif de domicile pour le tarif Senior et un justificatif et une photocopie du livret de famille ou carte SNCF « famille nombreuse » pour le tarif Moderato

Résurrection du château Robert le Diable



L'agglo a acheté en 2007 le château de Robert le Diable et son domaine forestier. Elle annonce maintenant une rénovation du site (sécurisation, nettoyage des douves suppression de la végétation envahissante). Des aires de pique-nique vont également être installées. Les travaux déjà entamés sont estimés à 700 K€ et s'étaleront jusqu'à la mi 2009 pour une ouverture en 2010.

Embauche d'une animatrice pour la cantine scolaire

Devant les difficultés rencontrées pour maintenir la discipline durant les deux services à la cantine scolaire, la municipalité a décidé d'embaucher en CDD (7 h/semaine) une animatrice. C'est **Mme Monique MARCEL** qui a été recrutée. L'équipe municipale rappelle le règlement intérieur de l'école qui prévoit un renvoi temporaire de la cantine tout enfant responsable d'actes d'indiscipline à répétition.

Circulation hivernale sur le 76

Tout comme pour le trafic du bac, Afin d'assurer en temps réel une information de qualité aux usagers du réseau routier départemental, la **Cellule d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) est accessible de 6h à 20h au 0 820 076 776**. Tout usager circulant sur le réseau routier départemental peut se renseigner sur les perturbations du trafic .



L'ADMR dans ses murs

Depuis fin Octobre 2008, l'ADMR (Association du Service à Domicile) a emménagé dans ses nouveaux locaux situés à Sahurs derrière la nouvelle poste, 11 bis rue du Bas.

Le Blog-Forum de SAHURS

L'équipe municipale a décidé de mettre au service des sahuriens un Blog-Forum. Ouvert à tous (jeunes et moins jeunes) ce nouvel outil a pour objectif de permettre à chacun de s'exprimer, de dialoguer, de proposer et de s'informer. Il est accessible à l'adresse <http://sahursleblog.free.fr>. Pour pouvoir vous inscrire, il vous suffit d'entrer un pseudonyme et de choisir un mot de passe. Une règle d'or: respect, courtoisie. Tous les messages d'insultes ou délateurs seront rejetés. Un forum « Allo Mairie » vous permet rapidement d'informer votre municipalité de tout problème. Un lien a été installé sur le site de la commune.



<http://sahursleblog.free.fr>

Pour vous exprimer, informer, proposer et dialoguer



Boucle de SAHURS

DEVENEZ BENEVOLE



L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) de votre commune a besoin de votre engagement pour permettre à vos familles, vos voisines, vos amis de mieux vivre chez eux.

Contre un peu de votre temps, nous vous offrons le plaisir d'agir avec d'autres bénévoles et des professionnels avec beaucoup de convivialité

N'hésitez pas, venez nous rencontrer. On a besoin de vous

A.D.M.R Boucle de Sahurs

11 bis rue du Bas

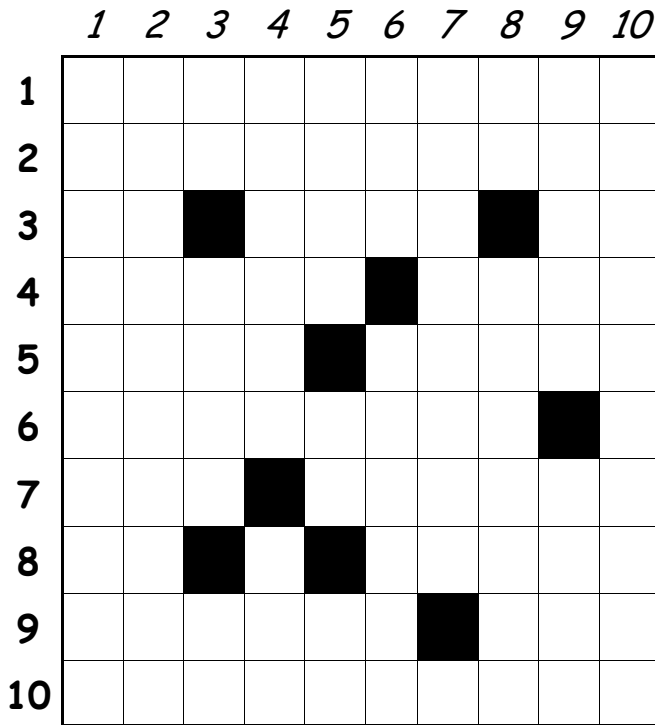
SAHURS

☎ **02 35 23 71 18**





N°65



Horizontal :

- 1 Caractère qui dépend d'autre chose, qui n'a rien d'absolu.
- 2 Détaillant une liste.
- 3 Patron. Vous pensez donc vous . . . Science fiction.
- 4 Lieu d'aisance notamment des rois. Ministre de Dagobert.
- 5 Pas commun. Mélange de toutes les couleurs.
- 6 Auteur des 1 et 1.
- 7 Archives télévisuelles. Enfer vert.
- 8 Issu. Faire un nœud inversé.
- 9 Soutien, responsable. Posséda.
- 10 Chicaneuses.

Vertical :

- 1 Réduite à des limites plus étroites.
- 2 Il saute quand son équipe perd souvent.
- 3 Vu. Décora. Service d'état peu aimé.
- 4 Apportées. Terre grecque.
- 5 Elle gère le reste du corps. Journal retourné. Do.
- 6 Vieille colère. Produit du terroir.
- 7 Mieux que de l'huile.
- 8 En entrant en Italie. Ont mis fin à la tour de Babel.
- 9 On le trouve dans l'âtre. Vénère ou fait un bail.
- 10 Efficace, qui aboutit à un bon résultat.

Solution du n°64

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	N	T	I	N	U	I	T	E
2	E	C	O	U	T	I	L	L	E	S
3	R	C		L	I	S	T	E		Q
4	T	U	R	I	N		I	S	S	U
5	I	P		P	E	R	M		K	I
6	T	E	T	E	R		E	M	I	S
7	U	R	I		A	I	S	E	E	S
8	D	E	C	R	I	T		N	U	E
9	E	N		A	R	O	B	A	S	E
10	S	T	I	P	E	N	D	I	E	S

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 27 octobre 2008

Date de la convocation	20/10/2008	Conseillers en exercice	14
Date d'affichage	20/10/2008	Conseillers présents	13

L'an deux mil huit, le vingt sept octobre, Le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20H30, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy DA LAGE, Maire.

Etaient présents (te) : Messieurs PASQUIS, HALLEY, LEGRAND, BONTE, Adjoints au Maire, Madame CERTAIN, Messieurs ALINGRE, BEAUVAIS, CHAHER, TARDIF, PROUIN, JOUENNE, LEBIGRE

Etaient absent excusé : Monsieur BUISSON donne pouvoir à M. JOUENNE

Secrétaire de Séance : Thierry JOUENNE

Ordre du jour

Délibération classement archives municipales

Délibération convention CAF

Délibération création poste cantine

Délibération travaux électriques 20^{ème} Tranche EP

Délibération CNAS

Délibération indemnités allouées au Receveur Municipal

Délibération qualité de l'eau 2007

Décisions modifications budgétaires

Désignation représentants 'Commission 4 de l'Agglo'

Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 29 septembre 2008

En l'absence d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. délibération classement archives municipales

Monsieur Le Maire informe, le Conseil, que Monsieur HARTNAGEL du Centre de Gestion est intervenu, début juillet, pour procéder à la 1^{ère} phase de tri des archives communales. Cette étape doit être suivie d'un inventaire exhaustif des archives. Cette opération, estimée à 39 heures, s'élève à environ 1033.50 €.

Il rappelle que ces prestations peuvent bénéficier d'une subvention. Il invite Le Conseil à se prononcer pour continuer cette 1^{ère} phase de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la proposition telle que présentée et autorise Monsieur Le Maire à :

- solliciter les subventions possibles
- signer la convention d'adhésion à la maintenance annuelle des archives auprès du Centre de Gestion
- confirmer la suite de la 1^{ère} phase d'opération de classement et tri des archives estimée à 39 heures pour un coût évalué à environ 1033.50 €.

Il précise également que pour répondre aux normes de sécurité en vigueur, le local d'archivage doit être équipé d'un détecteur de fumée, d'un extincteur et de tablettes métalliques.

3. Délibération convention CAF

Vu la délibération du Conseil Municipal du 6 mai 2002 relative à la création du centre de loisirs sans hébergement ;

Vu la convention de la Caisse d'Allocations Familiales de ROUEN ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de SAHURS de renouveler cette convention,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, Le Maire, à signer la convention d'objectifs entre la Caisse d'allocations familiales de ROUEN et la Commune de SAHURS.

4. Délibération création poste cantine

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'effectuer une surveillance durant l'heure du déjeuner au restaurant scolaire, il convient de renforcer les effectifs du service en créant un poste de surveillant.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- la création d'un emploi de surveillant au restaurant scolaire, à temps non complet, sur une durée hebdomadaire de 7/35^{ème}, à compter du 2 novembre 2008.

5. Délibération travaux électriques '20^{ème} Tranche EP'

Monsieur Le Maire propose d'inscrire la Commune de SAHURS au programme de la 20^{ème} tranche d'éclairage public pour des travaux à réaliser sur les Rues du Puits Fouquet, Grande Voie, de Seine et Chaussée de CAUMONT.

Le plan de financement se présente comme suit :

Coût H.T. des travaux	2053.33 €
Participation du S.D.E.	821.33 €
Participation de la Commune	1232.00 €
Tva préfinancée par la Commune	402.46 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de confier ces travaux au SIER,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice.

6. Délibération C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel afin de se mettre en conformité avec la législation.

1 – Après avoir approfondi l'offre du CNAS, il propose d'adhérer à cette association de portée nationale qui gère les prestations pour le personnel des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

1°) de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2009,

2°) de verser au CNAS la cotisation prévue de 0,74% de la masse salariale, avec application d'un minimum ou d'un maximum obligatoire par agent salarié et d'inscrire cette somme au budget,

3°) de désigner M. Pierre PASQUIS, 1^{er} adjoint en qualité de délégué.

7. Délibération Indemnités allouées au Receveur Municipal

Le Conseil municipal, considérant le départ du Receveur Municipal au 30 juin 2008 et l'arrivée de sa remplaçante, Madame GUILBERT, au 1^{er} juillet 2008,

Décide d'accorder, à Madame GUILBERT, une indemnité annuelle de conseil au taux de 100% de l'indemnité maximale calculée par application de l'article 4 du décret du 16 décembre 1983, à compter du 1^{er} juillet 2008 et pour toute la durée du mandat ou jusqu'à son départ.

Décide par ailleurs, de verser à Madame GUILBERT, une indemnité forfaitaire annuelle pour confection de documents budgétaires au taux maximum.

8. Délibération qualité de l'eau 2007

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel de 2007 de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine qui fait ressortir une conformité totale de tous les paramètres analysés.

Appréciation Générale : eau de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la synthèse annuelle précitée.

9. Décisions modificatives budgétaires

Suite au rapport de la commission 'finances', Pierre PASQUIS expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2008 nécessitent des ajustements et propose de voter les virements de crédits suivants :

Section	Sens	Montant	chapitre augmenté	chapitre diminué
Investissement	dépenses	20 000.00 €	21 immobilisations corporelles	23 immobilisations en cours
Fonctionnement	dépenses	15 000.00 €	012 Charges de Personnel	011 Charges à caractère général

Il précise que ces mouvements budgétaires n'ont aucune incidence sur le vote global initial du budget 2008.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Monsieur Le Maire expose que le décret n° 200.61 du 14 janvier 2002 a créé l'indemnité d'administration et de technicité applicable au personnel et propose de reconduire, pour l'ensemble du personnel la prime accordée l'an passé, majorée de 10%, ce qui porte son montant à 522.50 € /Brut par agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- d'attribuer à l'ensemble des agents titulaires, stagiaires et contractuels, une prime de 522.50 €/brut pour l'année 2008,
- que ce montant sera proratisé en fonction de la date d'entrée en fonction de l'Agent,
- d'inscrire au budget de l'exercice, les crédits correspondants au chapitre 012.

10. Désignation des Délégués à la 'Commission 4 de l'Agglo'

Monsieur Le Maire rappelle que le 30 juin dernier, Le Conseil de L'Agglo a procédé à l'élection des membres des six commissions spécialisées formées pour l'étude des domaines de la compétence de l'Etablissement. La Commission N° 4 Services Publics aux Usagers (pour les domaines : – Eau et Assainissement – Exploitation transports – Déchets –) propose la mise en place de groupes de travail associant des Elus Municipaux.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu les candidatures suivantes :

↳ Transports	Didier LEGRAND (titulaire) et Frédéric LEBIGRE (suppléant)
↳ Eau et Assainissement	Alain BONTE (titulaire) et Josée CERTAIN (suppléante)
↳ Déchets	Pierre PASQUIS (titulaire) et Thierry JOUENNE (suppléant)

pour participer, à ces groupes de travail.

11. Désignation des Représentants à l'Association 'Initiatives Jeunes'

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu d'élire de nouveaux représentants à l'association 'Initiatives Jeunes'. Il invite les membres de l'assemblée à proposer leurs candidatures.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu la candidature de Didier LEGRAND comme titulaire et Frédéric LEBIGRE comme suppléant.

12. Questions diverses

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un certain nombre de remerciements suite aux condoléances transmises après les décès de Mickaël TURPIN, René LEGOIS, Didier VASSEUR, Christophe TORCHON et Charles-Alexandre GRIMARD-VALLEE.

Monsieur Le Maire rappelle qu'en 2004, Le Conseil Municipal avait confié à l'EPF, la négociation avec les Propriétaires pour l'acquisition de terrains dans le cadre du projet d'agrandissement de la zone artisanale.

Une convention en date du 7 février 2005 avait été signée entre les parties pour définir les modalités de gestion. Monsieur Le Maire expose les modifications apportées par l'EPF dans le mode de gestion des biens et explique qu'un avenant à la convention reprend ces nouvelles modalités.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant de la convention entre la Commune et l'E. P. F.

Monsieur le Maire informe :

- le bac de récupération de piles, qui devait se trouver dans les locaux de la poste, est installé chez COCCIMARKET,
- les travaux de renforcement du réseau incendie (150 m de canalisation rue du Fief Noble) débuteront première quinzaine de novembre,
- qu'il souhaite la création d'une commission informatique pour analyser dans son ensemble l'informatisation de la Mairie ainsi que l'installation d'un mini standard téléphonique. P.PASQUIS, JP.BEAUVAIS, T.JOUEUNE se portent volontaires,
- des travaux sur le calvaire du cimetière, estimés à 3 223,00 € H.T., sont à prévoir au budget 2009. Une discussion est alors engagée sur la réfection intérieure de l'église. Il est proposé de contacter l'architecte des monuments historiques,
- de la mise en sécurité et de valorisation architecturale du puits situé à proximité de la nouvelle poste
- de la nécessité de réaliser des travaux de réfection des bandes blanches matérialisant les stops,
- le plan Vigipirate est maintenu au niveau rouge jusqu'au 18 décembre 2008,
- la réunion du Conseil Municipal du 8 est reportée au 15 décembre,
- le banquet des Anciens aura lieu le 8 mars 2009.

Il invite les membres du Conseil aux cérémonies du 11 novembre.

Par ailleurs, Monsieur Le Maire revient sur l'étude informatique qui doit être menée par la commission nouvellement créée. Compte tenu du délai pour mener à bien cette étude comparative et devant l'urgence de remplacer un poste au secrétariat de Mairie, il propose, sans plus attendre, d'acquérir un ordinateur et une imprimante.

Après analyse, il propose de retenir la Société JVS MAIRISTEM dont la proposition s'élève à environ 1900 € y compris l'installation et le transfert des données.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **retient la proposition de la Société JVS MAIRISTEM, pour le remplacement d'un poste au secrétariat,**
- **décide de cette dépense sera portée à la section d'investissement de l'exercice concerné.**

13. Tour de table

Didier LEGRAND informe Le Conseil que les élections des parents d'élèves ont eu lieu et qu'un conseil d'école est à prévoir.

Josée CERTAIN informe qu'elle a été sollicitée pour demander l'installation d'une poubelle à l'arrêt de bus 'Chaussée du Roy', qu'un lampadaire ne fonctionne pas 'Chemin du Gal' et signale que la chaussée est détériorée dans sa partie centrale sur la RD 351 dans la forêt.

Jean-Paul BEAUVAIS signale :

- la dangerosité des bus empruntant les rues de Seine et de Bas. Une réflexion d'une desserte sur la Rue de Haut est à étudier,
- qu'une gouttière est à réparer à la salle polyvalente,
- qu'un habitant lui a suggéré de signer une charte entre l'Association de la Sauvegarde de la Boucle de Roumare et la Commune dans le cadre du projet pédagogique de la mare. Pierre PASQUIS ne voit pas l'intérêt d'une telle démarche et Monsieur Le Maire rappelle que l'accès de la mare est soumis à autorisation municipale,
- qu'une charte doit être étudiée avec le PAR.

Patrice HALLEY signale que des détritiques ont été déposés sur le chemin de halage.

Chaharane CHAHER signale que des personnes se rendant au stade de football ne respectent pas le sens interdit à la résidence des Petits Saules.

Stéphane PROUIN

- signale qu'une patte métallique est endommagée sur un poteau 'Rue Maze',
- informe que la soirée des Branchés a été un succès,
- émet la proposition d'aménager l'étage situé au dessus des douches de la salle polyvalente pour créer une salle de musculation. Les avis étant partagés, Monsieur Le Maire lui demande de chiffrer les travaux et reporte l'étude de cette proposition lors d'un prochain conseil.

Frédéric LEBIGRE demande qu'un miroir soit installé à la sortie de la Résidence des Pommiers.

Thierry JOUENNE informe :

- la commission 'communication' travaille actuellement sur un nouveau format pour le 'Journal de SAHURS' et de son tirage par un professionnel. Le coût est évalué entre 1000 à 1500 €/tirage. Une étude comparative est demandée par rapport au coût actuel,
- La journée 'Découverte de Sahurs' organisée le 19 octobre a réuni une trentaine de personnes,
- Un nouveau chemin de randonnée a été balisé, (un écureuil rouge a été choisi pour le signaler)
- La commission environnement étudie la pose d'un pictogramme réunissant le plan du village et les chemins ruraux.

Il interroge Monsieur Le Maire sur le projet d'aménagement du terrain jouxtant la poste et le bureau de l'ADMR sur lequel le précédent conseil avait envisagé l'éventuelle construction d'une résidence pour personnes âgées.

Pour le projet de la garderie-accueil ados, Monsieur Le Maire l'informe que les travaux pourraient débuter 1^{er} trimestre 2009.

Par ailleurs, Monsieur Le Maire informe le Conseil que le non-fonctionnement de certaines lignes électriques est à l'origine du retard d'implantation de la poste dans ses nouveaux locaux.

Monsieur Le Maire demande une réunion de la commission des travaux pour faire le point sur les travaux en cours.

Pierre PASQUIS demande que le calendrier des manifestations 2009 soit élaboré. Il informe qu'il faut désigner un représentant pour une association représentant une chorale intercommunale entre Val-de-la-haye, Hautôt-sur-Seine, Saint-Pierre-de-Manneville et Sahurs qui sera créée le 21 novembre prochain. Jean-Paul BEAUVAIS se déclare volontaire.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 23 h 27.

Le Maire

Guy DA LAGE